



De gauche à droite - debout: M. Alexandru SIPERCO, le Dr. Helmut KASER, secrétaire général de la Fédération Internationale de Football Association, Sir Starley ROUS, président de la Fédération Internationale de Football Association, M. Arpad CSANADI, M. Arthur GANDER, président de la Fédération Internationale de Gymnastique. assis - Lord KILLANIN, le Jonkheer Herman A. van KARNEBEEK, le Comte Jean de BEAUMONT.

LES EVENEMENTS DEPUIS JANVIER

Ayant reçu mission de la Commission Exécutive de rencontrer les représentants des Fédérations Internationales, les trois vice-présidents: Lord KILLANIN (Irlande), le Comte Jean de BEAUMONT (France) et le Jonkheer Herman A. van KARNEBEEK (Pays-Bas) se sont rendus à Londres, Paris et Lausanne entre le 5 et le 14 janvier.

Le propos de ces réunions était double:

- *examiner les textes régissant les règles d'admission dans chacune des Fédérations Internationales et voir avec celles-ci quelle règle de base commune pourrait être adoptée, conformément aux exigences des parties intéressées,*
- *discuter du programme Olympique et envisager dans quelle mesure il pouvait être modifié et réduit, puisque chacun dans le monde est d'accord sur le fait que ce programme est trop vaste et trop onéreux.*

A ces réunions qui se déroulèrent dans la plus grande cordialité assistaient également M. Alexandru SIPERCO (Roumanie), président de la Commission mixte d'admission et M. Arpad CSANADI (Hongrie), président de la Commission mixte du programme Olympique. M. Hugh WEIR (Australie), président de la Commission d'admission, n'avait pu se rendre en Europe.

Le 14 janvier, les trois vice-présidents et les deux membres du Comité International Olympique se réunissaient avec le président Avery BRUNDAGE pour étudier toutes les réponses qui leur avaient été faites et envisager la rédaction d'une nouvelle règle.

A l'issue de ces journées, une lettre-circulaire était adressée par M. Avery BRUNDAGE à tous les membres du Comité International Olympique, aux Comités Nationaux Olympiques et aux Fédérations Internationales. En voici la teneur:

"Les réunions des trois vice-présidents du Comité International Olympique avec les Fédérations Internationales ont été, semble-t-il, couronnées de succès. Nous nous devons de remercier ici les vice-présidents et les représentants des Fédérations Internationales pour le temps et l'énergie qu'ils ont bien voulu consacrer à cette entreprise constructive qui a grandement amélioré nos relations avec ces importantes organisations".

* *

*

Nous devons aussi rappeler que M. Avery BRUNDAGE a adressé, sous la forme de vote par correspondance et conformément à la règle 20 des statuts et règles, les questions suivantes à tous les membres du Comité International Olympique:

1. Les skieurs alpins ayant participé l'année dernière au camp commercial d'entraînement de ski de compétition "Lange" sont-ils admissibles aux Jeux Olympiques d'hiver?
2. Les skieurs alpins dont les noms et photographies sont largement utilisés à des fins publicitaires pour des articles commerciaux sont-ils admissibles aux Jeux Olympiques d'hiver?
3. Un skieur qui se vante publiquement de gagner, grâce au ski, de \$50.000 à \$60.000 par an et qui prend part aux compétitions dans un uniforme portant la marque de son employeur est-il admissible aux Jeux Olympiques d'hiver?
4. Approuvez-vous la demande de la Fédération Internationale de Ski d'autoriser, pour les skieurs alpins, un remboursement du manque à gagner pour cinq mois et demi?

Les réponses seront dépouillées lors de la prochaine réunion de la Commission Exécutive, qui se tiendra à Lausanne les 13 et 14 mars prochains.

*

* *

En ce qui concerne le problème du ski, nous donnons également ci-dessous le communiqué établi par le Comité Olympique des Etats-Unis, le 25 janvier 1971.

"Exprimant son inquiétude et son souci croissants face à l'érosion continue du code d'admission de l' amateur et sa répercussion éventuelle sur les prochains Jeux Olympiques et ceux qui suivront, le Comité Olympique des Etats-Unis insiste aujourd'hui auprès du Comité International Olympique afin qu'il prenne des mesures immédiates et positives pour résoudre ce problème de manière définitive.

Par l'intermédiaire de la réunion de son Comité directeur, les 19 et 20 janvier à Denver, Colorado, le Comité Olympique des Etats-Unis a informé par écrit le président du Comité International Olympique, M. Avery BRUNDAGE, de son approbation complète et de son appui sans réserve dans ses efforts visant à atténuer ce problème, particulièrement dans le ski alpin. Il a, en outre, attiré son attention sur le fait que tout délai ne peut que conduire à des situations semblables à celle des Jeux d'hiver de 1968 à Grenoble.

M. Clifford H. BUCK, président du Comité Olympique des Etats-Unis, a notamment déclaré "Nous sommes d'avis que l'application directe par le Comité International Olympique, avec la pleine coopération de la Fédération Internationale de Ski et des Comités Nationaux Olympiques, des règles Olympiques est une nécessité absolue."

"Nous convenons que les règles actuelles doivent être adaptées, mais ne recommandons nullement un abaissement des normes afin d'apaiser les intérêts égoïstes de quelques-uns."

"Nous devons garantir aux milliers de jeunes athlètes qui désirent poursuivre une carrière sportive jusqu'aux plus hauts sommets des performances Olympiques qu'ils lutteront entre eux sur une base juste et équitable et qu'ils ne subiront aucun préjudice du fait de privilèges spéciaux, accordés à une minorité relativement insignifiante, par manque d'application positive des règles Olympiques."

Le Comité Olympique des Etats-Unis a consigné par écrit sa désapprobation totale des subterfuges évidents, chaque fois plus nombreux et notoires et qui violent de manière on ne peut plus flagrante le statut d'amateur des participants dans certains sports.

* * *

*